



De la part de
**l'Association de la communauté
 du Service extérieur**

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



DU COMITÉ DE L'EMPLOI DES CONJOINTS

"The times they are a-changin'" (Les temps changent), chantait Bob Dylan. Ce fait n'est nul part plus évident, à l'heure actuelle, que dans le domaine de l'emploi. L'une des tendances les plus visibles consiste dans le pourcentage de plus en plus élevé de femmes dans la population active et dans l'importance croissante des postes qu'elles occupent. Pour diverses raisons, entre autres le désir d'épanouissement personnel et la nécessité économique, la famille à deux carrières est devenue chose normale. Et, à mesure que le nombre de femmes augmente aux Affaires extérieures, les conjoints commencent également à se préparer à des postes à l'étranger.

Cependant, le service extérieur par rotation peut comporter de sérieux désavantages pour les perspectives d'emploi et de carrière des conjoints. Telle a été l'une des principales constatations de la Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur (Commission McDougall),

dans son rapport déposé en 1981. Les exemples précis de difficultés rencontrées sont nombreux et certains sont mentionnés dans « Le 'nouveau' conjoint des Affaires extérieures: la vie n'est pas un lit de roses » (*Liaison*, vol. 4, n° 4).

Certains conjoints, qui ne voient pas pourquoi ils devraient mettre leur carrière en veilleuse, ont créé le Comité de l'emploi des conjoints, au sein de l'Association de la communauté du service extérieur. Le Comité vise à écarter les obstacles à l'emploi au pays et à l'étranger. Une bonne partie de son travail consiste à exercer des pressions pour obtenir des changements de politiques et d'attitudes, au Ministère.

En 1985, le Comité a suscité l'élaboration de la Politique sur l'emploi des conjoints et personnes à charge. (Admin. n 38/87. Ne partez pas sans l'avoir!) Nous avons réussi à obtenir ce qui était au début une ligne directrice relative à la signature de contrats de service personnel devienne effecti-

vement une politique comportant de fermes engagements, de la part du Ministère, à faciliter l'emploi des conjoints et des personnes à charge. Depuis lors, nous avons surveillé la suite donnée à cette politique. L'exécution en a été à tout le moins inégale. La politique existe, mais beaucoup d'attitudes devront encore changer pour que sa mise en œuvre soit vraiment réussie.

A cours de la dernière année, le Comité a rencontré le sous-ministre adjoint (Personnel) pour discuter de l'explication de la politique aux chefs de mission. D'autres questions ont également été soulevées, par exemple l'intensification des démarches pour obtenir un plus grand nombre d'arrangements réciproques d'emploi et le contrôle sécuritaire des conjoints. Nous nous sommes entretenus avec des responsables du personnel, à la Défense nationale, qui souhaiteraient voir proposer des modifications à la loi sur l'assurance-chômage.

Mais il y a encore beaucoup d'autres problèmes d'emploi. Il faut d'abord que les conjoints fassent connaître leurs difficultés à cet égard, afin que nous puissions chercher des solutions. Le Comité aimerait que vous lui fassiez part de vos expériences en matière d'emploi des conjoints. Il souhaiterait aussi s'adjoindre de nouveaux membres. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la présidente, Clara Hirsch, en composant 237-5615. Vous êtes les bienvenus aux prochaines réunions du Comité, qui auront lieu à 19 h 30 les lundis 15 août et 19 septembre, au bureau de l'Association de la communauté du service extérieur, pièce B-1-108 de l'édifice Pearson □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
 125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation : 12 \$ par année
 20 \$ par famille

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729